



PRÉSIDENCE  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DU BÉNIN

-----  
**Cellule de Suivi et de Contrôle de la  
Gestion des Communes**  
-----

Communiqué radiodiffusé

**PROLONGATION DU DÉLAI DE SOUMISSION DES CANDIDATURES AU POSTE  
DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF D'ARRONDISSEMENT**

Le coordonnateur de la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes porte à la connaissance du public que la clôture des soumissions des candidatures au poste de secrétaire administratif d'arrondissement (SAA), précédemment prévue pour le lundi 18 mars 2024, **est reportée au lundi 25 mars 2024 à 18 heures**.

Pour rappel, la candidature au poste de secrétaire administratif d'arrondissement est ouverte uniquement aux agents contractuels ou statutaires des mairies, de nationalité béninoise, justifiant d'un niveau de qualification du baccalauréat et d'une expérience d'au moins trois (03) années dans l'administration communale.

Les informations complémentaires sont disponibles sur la plateforme du service public : <https://service-public.bj> ou sur site web : [www.decentralisation.gouv.bj](http://www.decentralisation.gouv.bj) .

Cotonou, le 15 mars 2024



  
**Landry HINNOU**  
Coordonnateur